

le bulletin de liaison



Aux états-Unis comme en France, augmentez les salaires !

Il n'aura pas fallu longtemps pour que la nouvelle « direction » du syndicat l'UAW (United Auto Workers), élue seulement depuis quelques mois, entame une épreuve de force lors des négociations obligatoires chez les grands groupes de l'automobile dont Stellantis aux états-Unis.

Contrairement à l'ancienne « direction syndicale », peu combative, qui négociait rapidement et acceptait les propositions limitées des directions patronales, cette nouvelle équipe de responsables syndicaux issue des rangs les plus combattifs a initié une nouvelle stratégie et des revendications plus en rapport avec la situation des salariés de l'automobile.

Au lieu d'appeler comme d'habitude à une grève massive dans toutes les usines de l'automobile où le syndicat est reconnu, qui permet aux directions patronales, connaissant la musique, de se préparer et de transférer des activités dans les usines du sud où le syndicat n'est pas implanté ; la nouvelle direction de l'UAW s'est attaché à appeler à la grève uniquement, dans un premier temps, les usines stratégiques de chaque groupe puis à étendre petit à petit le mouvement à d'autres secteurs et à faire appel à la créativité des salariés. Par exemple, à l'usine tentaculaire et très rentable d'Arlington Assembly de GM, des ouvriers qualifiés ont décidé de renoncer à prendre des vélos pour leurs missions. Il leur a fallu beaucoup plus de temps pour arriver à pied, mais il n'était pas obligatoire de faire du vélo d'un site à l'autre. Une variante de grève du zèle. Cette stratégie s'est révélée payante et au bout de 6



semaines, l'un après l'autre, les trois grands (GM, Ford et Stellantis) ont fini par céder aux revendications des travailleurs. Résultat : ils ont arraché 25 % d'augmentation sur 4 ans,

11 % dès cette année et jusqu'à 150 % pour les intérimaires qui vont être embauchés. En plus des salaires, les grévistes ont obtenu la revalorisation des pensions, le rétablissement de l'indexation des salaires sur le coût de la vie, la titularisation de travailleurs intérimaires et des embauches (5 000 chez Stellantis et l'ouverture d'une usine de batteries chez Ford). C'est la force des 45 000 salariés en grève qui a fait plier le patronat. Une victoire revendiquée par l'UAW, le syndicat de l'automobile, mais surtout obtenue par la détermination des grévistes. **La grève a payé ! Alors pourquoi ce qui a été possible aux USA ne le serait pas chez nous ?**

Contrairement aux USA où un seul syndicat existe par branche, en France nous sommes confrontés à une division syndicale qui arrange bien le patronat. Cette division syndicale permet au patronat de s'appuyer sur des syndicats prêts à collaborer, sous prétexte de réalisme, pour imposer des reculs sociaux et le quasi blocage des salaires.

Mais à la base ce sont les travailleurs qui décident. A nous, Sud Industrie, comme aux USA, de convaincre nos collègues que de l'argent il y a en a : Stellantis génère des résultats record pour l'année 2022, avec une hausse de 41 % des ventes mondiales. Bénéfice net de 16,8 milliards d'euros, en hausse de 26 % (CP Stellantis février 2023).

Comme aux USA : Unis et déterminés, nous pouvons gagner.

Au proche-orient et ailleurs, une seule issue : la paix

Le massacre opéré par l'organisation terroriste et islamiste du Hamas contre des civils israéliens ne peut pas être justifié. Dès lors, la résistance aux différentes oppressions ne peut pas conduire à la barbarie ni à l'antisémitisme, que nous dénonçons. Pour autant, le gouvernement Israélien est d'extrême-droite : sa politique de colonisation qui ne ménage aucun civil et conduit à l'expropriation sans droit et à différents assassinats

de palestiniens, doit être combattu avec la même énergie. Les crimes de guerre de l'armée Israélienne doivent cesser immédiatement. Les civils doivent être protégés, avec l'application des résolutions de l'ONU, pour une solution à deux états. SUD Industrie appelle à l'arrêt de la vente d'armes à des pays qui commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et la taxation à 100% des profits de l'armement.



CHARTRE SYNDICALE

22 SEPTEMBRE 2023

EN QUALITÉ DE MILITANT-E MEMBRE D'UN
SYNDICAT SUD INDUSTRIE, JE M'ENGAGE À PORTER
ET DÉFENDRE LES VALEURS ET PRATIQUES
SYNDICALES SUIVANTES :



1. RECONNAÎTRE les intérêts communs entre travailleurs et travailleuses : salarié-e-s de l'entreprise (CDI, CDD, etc.), intérimaires, sous-traitants, fournisseurs, retraités, privés d'emploi, y compris des autres pays.

2. DÉFENDRE les intérêts des travailleurs-ses passe par la construction d'un rapport de force. La première étape repose sur l'information, l'écoute et le débat avec les travailleurs-ses. Les moyens d'actions sont discutés de la même façon, tout en favorisant les libertés syndicales et la liberté d'expression dans l'entreprise.

3. ASSURER un fonctionnement démocratique nécessite une information de tous les adhérent-e-s et des prises de décisions débattues en Section, Syndicat et/ou Fédération et à chaque fois que c'est possible au consensus sinon par un vote.

4. INSCRIRE l'action syndicale en toute indépendance du patronat et de l'État **dans une visée interprofessionnelle et sectorielle**, en partant du réel pour aller vers l'idéal, de l'entreprise à la branche, il faut faire vivre la solidarité entre tous les travailleurs-ses.

5. SE PERFECTIONNER à travers la **formation pour construire l'émancipation individuelle et collective est primordiale**, en réaffirmant le rôle de chaque adhérent-e. L'action syndicale repose sur une compréhension du contexte social, une maîtrise de la législation : c'est un engagement réciproque, l'adhérent-e s'engage à se former, le syndicat à fournir les moyens nécessaires dans le cadre de ses orientations.

6. EXCERCER pleinement les mandats électifs (dont CSE qui est un outil au service de notre action syndicale) et désignatifs (DS, RS, RSS etc.) sur la **base des décisions collectives et des valeurs du syndicat**.

7. AVOIR un comportement militant **exemplaire basé sur l'éthique** (heures de délégation, etc.) pour réaffirmer les droits et devoirs de chacun, être irréprochables et légitimes dans le cadre de l'action syndicale. Le paiement des cotisations permet de matérialiser l'adhésion, base du financement et de l'indépendance du syndicat.

8. BASER la négociation collective sur la transparence, l'information et les compte-rendus réguliers aux adhérent-e-s et au personnel. L'élaboration du cahier revendicatif doit se faire dans le cadre d'orientations des décisions du syndicat et notamment sur des revendications transitoires.

9. BÂTIR l'Égalité - dont Hommes/Femmes sans concession, la laïcité comme unité de la classe ouvrière dans une vision universaliste et internationaliste. L'antiracisme et la lutte contre tous les fascismes et intégrismes religieux est un engagement quotidien, et ceci en faisant vivre la solidarité entre travailleurs-ses y compris à l'international.

10. LUTTER pour la reconquête sociale et industrielle, passe à la fois par le développement de l'emploi dans nos secteurs, de l'augmentation générale des salaires, et d'un changement d'organisation de travail en faveur des salariés. Il s'agit aussi de penser ici et maintenant la planification démocratique des secteurs industriels, en faisant du syndicat un outil de contre-pouvoir.

11. PRATIQUER l'autogestion comme moyen et but, à la fois dans nos pratiques syndicales mais aussi comme objectif de transformation radicale de la société notamment par la socialisation des moyens de production.

WWW.SUDINDUSTRIE.ORG